



# Le Foyer Socio-Educatif



# Le Foyer Socio-Educatif

## Rôle au sein de l'établissement

Le F.S.E. est une association qui œuvre au sein du collège. Il soutient financièrement les clubs et autres ateliers qui proposent aux élèves des activités à caractère éducatif, culturel et artistique. Il participe également aux sorties et aux voyages scolaires ainsi qu'à l'aménagement et à l'équipement des structures présentes dans le collège dont les élèves peuvent profiter en dehors des heures de cours.

## Financement du F.S.E.

Afin de récolter des fonds, le F.S.E. organise des actions visant à vendre des chocolats, des fleurs, des plants de légume ou bien des photos de classe par exemple. A ce propos, son Président remercie chaleureusement les élèves et leur famille qui ont participé à ces différentes opérations au cours de l'année scolaire 2022-2023.

## Le Bureau du F.S.E.

Instance décisionnelle, le Bureau est composé de six adultes dont un parent et de trois élèves. Ses membres votent le montant des participations financières octroyées par le F.S.E. aux différents projets portés par les professeurs et discutent des suggestions proposées par les adhérents.

Tout adhérent peut en faire partie. Pour cela, il doit se présenter et se faire élire lors de la première Assemblée Générale du F.S.E.

## Rôle au sein de l'établissement

Le F.S.E. est une association qui œuvre au sein du collège. Il soutient financièrement les clubs et autres ateliers qui proposent aux élèves des activités à caractère éducatif, culturel et artistique. Il participe également aux sorties et aux voyages scolaires ainsi qu'à l'aménagement et à l'équipement des structures présentes dans le collège dont les élèves peuvent profiter en dehors des heures de cours.

## Financement du F.S.E.

Afin de récolter des fonds, le F.S.E. organise des actions visant à vendre des chocolats, des fleurs, des plants de légume ou bien des photos de classe par exemple. A ce propos, son Président remercie chaleureusement les élèves et leur famille qui ont participé à ces différentes opérations au cours de l'année scolaire 2022-2023.

## Le Bureau du F.S.E.

Instance décisionnelle, le Bureau est composé de six adultes dont un parent et de trois élèves. Ses membres votent le montant des participations financières octroyées par le F.S.E. aux différents projets portés par les professeurs et discutent des suggestions proposées par les adhérents.

Tout adhérent peut en faire partie. Pour cela, il doit se présenter et se faire élire lors de la première Assemblée Générale du F.S.E.

### Bulletin d'adhésion 2023-2024 au Foyer Socio-Éducatif du collège Charles de Gaulle de La Coquille

à remettre à Mme **Deguilhem** ou à M. **Emeriaud** pour le 22/09, dernier délai.

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur....., souhaite  ne souhaite pas

que mon (mes) enfant(s) scolarisé(s) au collège Charles de Gaulle de La Coquille adhère (adhèrent) au Foyer Socio-Éducatif pour l'année scolaire 2023-2024.

J'apporte mon soutien financier au F.S.E (participation libre) et je joins un chèque à l'ordre du **F.S.E. du Collège Charles de Gaulle de La Coquille** d'un montant de ..... €.

Nom(s) et prénom(s) du ou des élève(s) :

• 1<sup>er</sup> enfant : ..... Classe : .....

• 2<sup>ème</sup> enfant : ..... Classe : .....

• 3<sup>ème</sup> enfant : ..... Classe : .....

Signature :

Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont consultables sur le site du collège ou disponibles sur demande.

### Bulletin d'adhésion 2023-2024 au Foyer Socio-Éducatif du collège Charles de Gaulle de La Coquille

à remettre à Mme **Deguilhem** ou à M. **Emeriaud** pour le 22/09, dernier délai.

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur....., souhaite  ne souhaite pas

que mon (mes) enfant(s) scolarisé(s) au collège Charles de Gaulle de La Coquille adhère (adhèrent) au Foyer Socio-Éducatif pour l'année scolaire 2023-2024.

J'apporte mon soutien financier au F.S.E (participation libre) et je joins un chèque à l'ordre du **F.S.E. du Collège Charles de Gaulle de La Coquille** d'un montant de ..... €.

Nom(s) et prénom(s) du ou des élève(s) :

• 1<sup>er</sup> enfant : ..... Classe : .....

• 2<sup>ème</sup> enfant : ..... Classe : .....

• 3<sup>ème</sup> enfant : ..... Classe : .....

Signature :

Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont consultables sur le site du collège ou disponibles sur demande.

Participations financières du F.S.E.  
pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Achat de lots pour les différents concours : 610 €
- Club Astronomie, concours « Big Challenge » : 300 €
- Achat de mangas pour le CDI : 400 €
- Don à l'Association Sportive : 400 €
- Activité théâtrale : 555 €
- Sorties scolaires (Oradour, Accrobranche) : 960 €

Participations financières du F.S.E.  
pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Achat de lots pour les différents concours : 610 €
- Club Astronomie, concours « Big Challenge » : 300 €
- Achat de mangas pour le CDI : 400 €
- Don à l'Association Sportive : 400 €
- Activité théâtrale : 555 €
- Sorties scolaires (Oradour, Accrobranche) : 960 €

**Aidez-nous à poursuivre  
notre action en devenant  
membre de l'association.**



**Adhérez au F.S.E. !!!**

**Aidez-nous à poursuivre  
notre action en devenant  
membre de l'association.**



**Adhérez au F.S.E. !!!**